

**Assemblée générale
Envol Isère Autisme
Année 2023**

Salle des fêtes de Saint Savin (38)

Vendredi 24 mai 2024 à 19h

Assemblée générale d'Envol Isère Autisme du 24/05/2024

Année 2023- Ordre du jour

1. Approbation du rapport de l'assemblée générale du 23 juin 2023
2. Rapport d'activité : Michel Guinot, président
3. Rapport financier :
 1. Présentation des comptes (Mr GABET expert-comptable)
 2. Rapport de la commissaire aux comptes (Mme DESSAINT)
 3. Présentation des comptes de la gestion libre (N DALOZ, trésorière)
4. Présentation des travaux des commissions :
 1. Scolarité (F. Bonnet Machot)
 2. Permanences (V Charvet)
 3. Commission des festivités (B. Lantelme)
 4. Habitat inclusif (F Lepaulle-C Balmain)
 5. Suivi de gestion
 6. Stratégie et communication
5. Renouvellement du conseil d'administration

Rapport d'activité 2023

1. Vie associative
 - Adhésions
 - Bénévolat
 - Conseil d'administration
 - Bureau de l'association
 - Commissions
 - Partenariats
2. Etablissements, services et dispositifs associatifs
3. Perspectives



Ressources humaines et vie associative

- Adhésions : 227 adhérents au 31/12/2023 vs 238 au 31/12/2021
- Bénévolats : 7111 heures déclarées
 - Réparties essentiellement sur une trentaine d'adhérents membres du bureau compris
 - Relativement faible pour assurer l'ensemble des missions que nous nous sommes fixées dans nos statuts
 - Epuisement de nombreux adhérents qui doivent assurer du temps de bénévolat, leur activité professionnelle et s'occuper d'un voir plusieurs enfants en SH



Gouvernance

- Adhésions : 227 adhérents au 31/12/2023 vs 238 au 31/12/2021
- Bénévolats : 7111 heures déclarées
 - Réparties essentiellement sur une trentaine d'adhérents membres du bureau compris
 - Relativement faible pour assurer l'ensemble des missions que nous nous sommes fixées dans nos statuts
 - Epuisement de nombreux adhérents qui doivent assurer du temps de bénévolat, leur activité professionnelle et s'occuper d'un voir plusieurs enfants en SH



Partenariats

- Autorités de tarification : ARS et CD 38
- Services de l'état : EN à développer, C 360
- CPAM : accès au soins, formations
- Collectivités territoriales : soutien (HI), prêt de salle pour organisation d'événements ou de réunion
- Etablissements et réseaux de santé : CHAI, MRSI, CRA
- Association : HR 38 (C360), collectif autisme, scolarité
- Représentation dans les instances



Etablissements et services

- EAM l'envolée
 - 38 résidents (extension 11 places en projet)
 - Financement mixte ARS + CD 38
- 2 SESSAD (financement ARS)
 - Orion 37 enfants
 - Outrebleu 37 enfants
 - PCPE l'Envolée 25 enfants
 - PCPE Orion 15 enfants
 - 1 Equipe ressource autisme/SESSAD
 - Unité d'enseignement élémentaire autisme 10 enfants
- Communauté 360, portage financier et opérationnel (2 salariés)
- GEM atypik et 84 (3 salariés)
- **Environ 130 salariés pour 100 ETP** (1 conflit aux prud'hommes en cours en appel)



Etablissements : Faits marquants en 2023

- **Signature CPOM direct avec l'ARS et CD 38 (prix de journée)**
- 2 directeurs de transitions
 - 01/01/2023 au 31/05/2023 et du 01/06/2023 au 31/10/2023
 - Renforcement des services supports : 2 cadres à temps partiels (finances et RH paie)
 - Investissements équipements logiciels et informatiques
- Recrutement d'une directrice (23/10/2023) avec l'aide d'un cabinet de recrutement
- Demande de rachat du FAM à Pluralis pour réaliser l'extension (audit bâtiment réalisé)



Etablissements : Faits marquants en 2023

- **Communauté 360** : « conflit de gestion » avec HR 38
- **APPV** : retrait du projet par l'ARS
- **Dispositif d'autorégulation** : candidature non retenue déposée sur un temps très réduit
- GEM 84 : 1 licenciement pour faute grave
- GEM Atypik : 1 salariée démissionnaire. Problème de gouvernance interne



Enjeux et perspectives

- Rachat des locaux du FAM et construction de l'extension
 - Etude d'impact en cours (coût total de l'opération 6,5 M€)
 - Mobilisation de fonds associatifs nécessaire environ 1 M€
 - Garantie CD et ARS en cours et recherche de subventions
 - Décision CA ou AG extraordinaire ?
- Achat locaux Outrebleu
 - Nécessaire (sécurité, salubrité, conditions de travail)
 - Pas d'offre de location sur Roussillon
 - Conditions juridiques d'acquisition en discussion (fonds propres sur établissement ou autre)
- Dispositif local d'accompagnement :
 - Adaptations du projet associatif
 - Stratégie de développement de l'association (adhésions, dons, mécénat, communication, ..).
- Habitats inclusifs :
 - Assurer la pérennité financière des dispositifs
 - Pallier les difficultés de l'absence de moyens administratifs dédiés
 - Partenariat avec la SDH qui s'améliore
 - Prochain HI Crolles fin 2026.
- Vie associative
 - Comment être plus efficace ?
 - Recentrer nos objectifs
 - Augmenter le nombre de membres actifs
 - Développer une synergie entre les salariés des établissements et la vie associative



Rapports en annexe

1. Présentation des travaux des commissions :
 1. Scolarité (Non présenté)
 2. Activités_Formation
 3. Permanences
 4. Commission des festivités
 5. Habitat inclusif
 6. Comptes administratifs
 7. Rapport commissaire aux comptes



Assemblée générale d'Envol Isère Autisme du 24/05/2024 Année 2023

Résolutions :

1. Approbation du rapport d'activité
2. Rapports financiers
 - Gestion contrôlée
 - Gestion libre
 - Quitus à la trésorière
 - Avis de la commissaire aux comptes
3. Renouvellement du mandat de commissaire aux comptes au cabinet LEMALLE
4. Election du Conseil d'administration



Assemblée générale d'Envol Isère Autisme du 24/05/2024

Année 2023 - Elections

Membres du conseil d'administration à renouveler

- BALMAIN Catherine : Réélue
- CHARVET Véronique : Réélue
- DELACROIX Marie : Réélue
- DUCHENAUD Madeleine : Réélue
- GONIN Marie Françoise : Ne se représente pas
- PADRE Josiane : Ne se représente pas
- VILLARET Marie-José réélue

Candidat au conseil d'Administration :

- BODIN Jean-Luc : Elu
- Collavet Claire : Elue
- Ogier Pierre : Elu



ENVOL ISERE AUTISME

Exercice clos le 31.12.2023



✓ Assemblée Générale du 24 mai 2024

Document Confidentiel n'ayant pas vocation à être diffusé

FAITS MARQUANTS

- ✓ 1^{ère} année du CPOM ;
 - ✓ Réorganisation des activités et comptabilité(s) de rattachement (en lien avec le cadre défini par le CPOM) ;
 - ✓ Mise en place d'une nouvelle direction après une période de transition ;
 - ✓
- ✓ Ou encore toujours une suractivité de l'EAM atténuer les impacts d'un budget de base contraint et des hausses de coûts.



Secteur médico-social

Résultats par établissements

Faits marquants 2023

Principaux écarts BP/réalisé

RESULTATS PREVISIONNELS VS DEFINITIFS

Synthèse des CRP de l'EPRD du 29 juin 2024 (données en €)

FINESS / ETABLISSEMENT	EAM	OUTRE BLEU	ORION	
	380012039	380016931	380017335	
Raison sociale	FAM l'Envolée	SESSAD OUTREBLEU	SESSAD ORION	Total ESMS
Résultat comptable	-201 535	14 322	7 338	-179 875
Dont CD	-201 535		Dont CD	-201 535
Dont ARS	0		Dont ARS	21 660

Synthèse des résultats 2023 (données en €)

FINESS / ETABLISSEMENT	EAM	OUTRE BLEU	ORION	
	380012039	380016931	380017335	
Raison sociale	FAM l'Envolée	SESSAD OUTREBLEU	SESSAD ORION	Total ESMS
Résultat comptable	-269 309	18 179	-52 417	-303 547
Reprise d'excédent 2022		76 324	151 700	228 023
Refinancement de déficit (-)				
Charges non opposables	70 793	6 861	1 383	
Résultats administratifs	-198 516	101 364	100 666	3 513
Dont CD	-147 148		Dont CD	-147 148
Dont ARS	-51 368		Dont ARS	150 661

L'EAM L'ENVOLEE

Budget de référence 2023 **3 860 k€***

Résultats antérieurs repris

CNR reçu 6 k€

Produits de tarifications reçus **3 974 k€**

Taux d'occupation cible 94,66

Taux d'occupation réalisé 98,85

* Dont 383 k€ pour la Com 360

Résultat comptable **-269 k€**

Résultat administratif -199 k€

Faits marquants 2023 :

- Sortie du périmètre de l'EAM du dispositif PCPE → reprise dans le périmètre du SESSAD.
- Sortie du périmètre de l'EAM des GEM → repris en GP
Résultat 2023 GEM Cœur + 12 k€ et GEM ATYPIQUE + 40 k€.
Impact résultat neutralisé dans la GP.

Investissements :

- Investissements sur 2023 dont 43 k€ en matériel de transport et 21 k€ en matériel de bureau et informatique.

Principaux écarts entre le BP et le réalisés :

- + 265 k€ en G2 → masse salariale (Laforcade non assurée pour env. 153 k€ + augmentation de 2,9 % liée à la revalorisation du point + augmentation des charges d'intérim).
- Compensation par la suractivité en G1 produits tarification

LE SESSAD ORION

Budget de référence 2023	1 075 k€*
---------------------------------	------------------

Résultats antérieurs repris	152 k€
-----------------------------	--------

CNR reçu	2 k€
----------	------

Produits reçus	926 k€*
-----------------------	----------------

Taux d'occupation cible	100 %
-------------------------	-------

* Equipe ressources incluse

Résultat comptable	-132 k€
---------------------------	----------------

Résultat administratif	21 k€
------------------------	-------

Investissements :

- 11 k€ d'investissements sur 2023 (8 k€ en matériel de transport et 3 k€ en matériel de bureau et informatique).

Principaux écarts entre le BP et le réalisés :

- Reprise de résultat 2022 soit 152 k€ ;
- Augmentation de la masse salariale d'env. 2,9 % liée à la revalorisation du point + baisse de la réduction générale de cotisations sociales (revalorisation du point).

LE SESSAD ORION – LES BUDGETS ANNEXES

Budget de référence 2023	212 k€*
Résultats antérieurs repris	
CNR reçu	
Budget reçu	212 k€
Nombre d'enfants prévus	25
Nombre d'enfants suivis	14

Principaux écarts entre le BP et le réalisés :

- Tous les enfants ne sont pas encore pris en charge et pas encore beaucoup de sous-traitance.

* 212 k€ PC PE ORION

Résultat comptable	80 k€
Résultat administratif	80 k€

LE SESSAD OUTRE BLEU

Budget de référence 2023 1 075 k€*

Résultats antérieurs repris 76 k€

CNR reçu 14 k€

Budget reçu 1 017 k€*

Taux d'occupation cible 100 %

*Equipe ressource incluse

Résultat comptable - 20 k€

Résultat administratif 63 k€

Faits marquants 2023 :

- Entrée dans le périmètre du dispositif PCPE

Investissements :

- 11 k€ d'investissements sur 2023 dont 8 k€ en matériel de transport et 3 k€ en matériel de bureau et informatique.

Principaux écarts entre le BP et le réalisés :

- Reprise de résultat 2022 soit 76 k€ ;
- Augmentation de la masse salariale d'env. 2,9 % liée à la revalorisation du point + baisse de la réduction générale de cotisations sociales (revalorisation du point).

LE SESSAD OUTRE BLEU - LES BUDGETS ANNEXES

Budget de référence 2023	331 k€*
---------------------------------	----------------

Résultats antérieurs repris	
-----------------------------	--

CNR reçu

Budget reçu	333 k€
--------------------	---------------

Nombre d'enfants présents cible	34
------------------------------------	----

Nombre d'enfants présents réalisé	33
--------------------------------------	----

*186 k€ PC PE+ 145 k€ UE EA

Résultat comptable	38 k€
---------------------------	--------------

Résultat administratif	38 k€
------------------------	-------

Faits marquants 2023 :

- Modification du périmètre des activités : reprise de l'activité du PCPE et donc un salarié en plus.
- Année UEEA sur une année complète et donc deux salariés sur 12 mois et non 3,5 pour 2022

La Gestion Libre (dont le GEM)

Présentation du bilan « consolidé »

GESTION LIBRE – CHIFFRES CLES

Total des produits 2023	521 k€*
(rappel) produits 2022	195 k€
Subvention reçue	213 k€

*209 k€ de subventions au titre des GEM

Résultat comptable	21 k€
---------------------------	--------------

Faits marquants 2023 :

- Intégration des GEM Cœur et Atypique = impact neutre sur le résultat 2023

Investissements :

- Investissements (hors transferts/acquisitions GEM) de 1 710 € sur 2023 en lien avec le site internet.

AUTRES POINTS

Evolution de la trésorerie
Suivi des fonds dédiés

EVOLUTION DE LA TRESORERIE

Etablissements	Trésorerie 31/12/23 en k€	Trésorerie 31/12/22 En k€	Ecart En k€	Variation
FAM L'ENVOLEE	1 117	1 482	- 365	- 24,65
SESSAD ORION	631	396	235	59,41
SESSAD OUTRE BLEU	714	387	327	84,33
ENVOL GP	740	470	270	57,37
TOTAL ENVOL	3 202	2 735	466	17,05

- La hausse de la trésorerie en 2023, malgré des résultats majoritairement déficitaires, est liée, en partie, au trop perçu ARS sur les SESSAD soit environ 210 k€.
- Impact GEM dans le FAM et la GP : 401 k€

EVOLUTION DE LA TRESORERIE

TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE (en K€)	31/12/2023	31/12/2022
Résultat net	-282	177
Dotations aux amortissements et provisions nettes	203	157
Reprises aux amortissements et provisions nettes	-7	-30
Quote- part de subvention virée au compte de résultat	0	0
VCEAC	-10	-4
Engagement des ressources restant à utiliser	-95	-254
Report ressources non utilisées	340	208
Capacité d'autofinancement	149	254
Variation des encours créances/dettes	342	451
Variation du besoin en fonds de roulement	342	451
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'ACTIVITE (I)	491	705
Investissements courants	-30	-206
Cessions d'immobilisations	32	5
FLUX DE TRESORERIE D'INVESTISSEMENTS (II)	2	-201
Mobilisation d'emprunts	0	0
Remboursement des emprunts bancaires	-26	-44
FLUX DE TRESORERIE DE FINANCEMENT (III)	-26	-44
FLUX DE TRESORERIE DE LA PERIODE I + II + III	467	460
TRESORERIE A L'OUVERTURE	2 735	2 276
TRESORERIE A LA CLOTURE	3 202	2 735
VARIATION DE LA TRESORERIE	467	460

Les flux générés par l'activité s'élèvent + 491 k€.

Ils permettent de couvrir les investissements et les remboursements d'emprunts. Ces derniers sont peu significatifs en 2023.

Les flux générés par l'activité ont diminué de 30,35 % par rapport à 2022 (résultat net déficitaire de 282 k€).

La variation positive de la trésorerie est en partie liée au trop perçu ARS pour 210 k€

ZOOM SUR LES FONDS DEDIES

Etablissements	Fonds dédiés au 01/01/2023	Dotations (ou transfert)	Reprises (ou transfert)	Solde au 31/12/2023
FAM L'ENVOLEE	691 k€	164 €	391 K€	464 k€
SESSAD ORION	105 k€	1 k€	19 k€	87 k€
SESSAD OUTRE BLEU	72 k€	214 k€	13 k€	273 k€
ENVOL GP	235 k€	232 k€	40 k€	427 k€
TOTAL ENVOL	1 103 k€			1 251 k€

- ✓ Les variations de fonds dédiés par établissement s'expliquent par les changements de périmètres des activités.
- ✓ Au global, l'augmentation des fonds dédiés ENVOL s'élève à 148 k€ (15 k€ de CNR sur les SESSAD, 5 k€ de CNR sur le FAM, Subvention habitat inclusif sur ENVOL GP...)

Les propositions d'affectations de résultat

Synthèse des propositions d'affectations de résultats prévus aux comptes administratifs 2023

LES PROPOSITIONS D'AFFECTATION DE RESULTATS

✓ FAM L'Envolée : - 252 k€

Proposition d'affectation en :

- Réserve de compensation des déficits pour 65 k€
- En report à nouveau déficitaire pour 187 k€
- Le résultat Com 360 est à affecter à part (excédent financement exploitation 53 k€)

✓ SESSAD ORION : 101 K€

Proposition d'affectation en :

- Réserve d'investissement pour 30 k€
- En réserve de compensation des déficits pour 71 k€

✓ SESSA OUTRE BLEU : 98 K€

Proposition d'affectation en réserve de compensation des déficits

- Réserve d'investissement pour 50 k€
- En réserve de compensation des déficits pour 48 k€

✓ GESTION LIBRE => + 21 K€ à faire valider par votre AG.

ENVOL ISERE AUTISME

29 RUE DU CREUZAT
38080 L'ISLE D'ABEAU

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31/12/2023**



LEMALLE
EXPERTS ASSOCIES

Audit • Expertise Comptable • Conseil

Société inscrite au tableau de l'Ordre de Marseille.
Membre de la Compagnie des Commissaires aux Comptes d'Aix-en-Provence.

ENVOL ISERE AUTISME

Association

Siège social : 29 RUE DU CREUZAT

38080 L'ISLE D'ABEAU

SIREN 512 311 770

❧ RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS ❧

Exercice clos le 31/12/2023

À l'assemblée générale des membres de l'association,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale du 23 Juin 2023, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association ENVOL ISERE AUTISME relatifs à l'exercice clos le 31/12/2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} Janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice :

- La comptabilisation des fonds dédiés ;
- La comptabilisation de l'affectation des résultats en fonction des décisions prises par les organismes financeurs ;
- Une provision pour litiges a été ajustée pour porter le montant à 41 385 euros ;
- La provision pour indemnités de départ à la retraite a été ajustée au montant de 141 653 euros.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'association.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ASSOCIATION RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient au Conseil d'administration d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place

le contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe au Conseil d'administration d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion.

Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

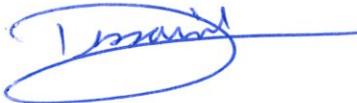
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Mougins, le 2 Mai 2024

Pour la SARL LEMALLE EXPERTS ASSOCIES

Commissaire aux Comptes

Estelle DESSAINT



ANNEXES

BILAN ACTIF/PASSIF

COMPTE DE RESULTAT

ANNEXE

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2023 12			Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de recherche et de développement						
	Donations temporaires d'usufruit						
	Concessions, brevets, licences, marques...	12 745	10 103	2 642	1 765	877	49.66
	Immobilisations incorporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains	13 800		13 800	13 800		
	Constructions	401 803	117 759	284 044	302 931	18 887	6.23
	Installations techniques Matériel et outillage	1 213 680	854 760	358 920	418 936	60 017	14.33
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	<i>Biens reçus par legs/dons destinés à être cédés</i>						
Immobilisations financières (1)							
Participations et Créances rattachées	168		168	168			
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres	23 736		23 736	23 736			
Total I	1 665 931	982 622	683 309	761 336	78 027	10.25	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Créances (2)						
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	1 437		1 437	131 739	130 302	98.91
	Créances reçues par legs ou donations						
	Autres	158 138		158 138	126 159	31 980	25.35
	Valeurs mobilières de placement						
	Instruments de trésorerie						
	Disponibilités	3 201 876		3 201 876	2 735 471	466 406	17.05
Charges constatées d'avance (2)	7 226		7 226	25 271	18 045	71.41	
Total II	3 368 677		3 368 677	3 018 639	350 039	11.60	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission des emprunts (III)						
	Primes de remboursement des emprunts (IV)						
	Ecart de conversion actif (V)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	5 034 608	982 622	4 051 986	3 779 975	272 011	7.20

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2023	12	31/12/2022	12	Euros	%
FONDS PROPRES	Fonds propres						
	Fonds propres sans droit de reprise :						
	Fonds propres statutaires						
	Fonds propres complémentaires						
	Fonds propres avec droit de reprise :						
	Fonds statutaires						
	Fonds propres complémentaires						
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves :						
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves pour projet de l'entité	999 945		975 812		24 134	2.47
<i>Dont réserves des activités sociales et médico-sociales</i>	999 945		975 812		24 134	2.47	
Autres							
Report à nouveau	248 672		200		248 872	NS	
<i>Dont report à nouveau des activités sociales et médico-sociales</i>	16 472		237 182		220 710	93.05	
Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	282 413		177 006		459 419	259.55	
<i>Dont activités sociales et médico-sociales</i>							
Situation nette (sous total)	966 205		1 152 618		186 413	16.17	
Fonds propres consommables							
Subventions d'investissement	24 679				24 679		
Provisions réglementées	117 837		93 455		24 382	26.09	
Total I	1 108 721		1 246 073		137 352	11.02	
FONDS DÉDIÉS	Fonds reportés liés aux legs ou donations						
	Fonds dédiés	1 251 247		1 102 482		148 766	13.49
Total II	1 251 247		1 102 482		148 766	13.49	
PROVISIONS	Provisions pour risques	41 385		14 977		26 408	176.32
	Provisions pour charges	141 653		116 321		25 332	21.78
	Total III	183 038		131 299		51 740	39.41
DETTES (1)	Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)						
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	213 347		225 947		12 599	5.58
	Emprunts et dettes financières diverses	111 487		122 279		10 792	8.83
	Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	171 142		240 625		69 484	28.88
	Dettes des legs ou donations						
	Dettes fiscales et sociales	635 525		605 550		29 974	4.95
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes	166 852		101 495		65 357	64.39
	Instruments de trésorerie						
	Produits constatés d'avance	210 627		4 225		206 402	NS
Total IV	1 508 979		1 300 122		208 858	16.06	
Ecarts de conversion passif (V)							
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	4 051 986		3 779 975		272 011	7.20	

(1) Dont à plus d'un an
Dont à moins d'un an

1 295 593

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1	
	31/12/2023	12	31/12/2022	12
			Ecart N / N-1	
			Euros	%
Produits d'exploitation (1)				
Cotisations	11 196		11 650	454 3.90
Ventes de biens et services				
Ventes de biens	31 587		36 323	4 736 13.04
Ventes de dons en nature				
<i>dont biens relatives aux activités sociales et médico-sociale</i>				
Ventes de prestations de service	19 103		1 909	17 194 900.60
Parrainages				
<i>dont prestations relatives aux activités sociales et médico-sociales</i>				
Produits de tiers financeurs				
Concours publics et subventions d'exploitation	6 690 777		6 479 768	211 009 3.26
<i>dont contributions financières des autorités de tarification relatives aux activités sociales et médico-sociales</i>				
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable				
Ressources liées à la générosité du public	2 305		7 213	4 908 68.04
Dons manuels	64 314		51 929	12 385 23.85
Mécénats				
Legs, donations et assurances-vie				
Contributions financières	178 840			178 840
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	19 746		42 261	22 515 53.28
Utilisations des fonds dédiés	95 383		253 847	158 464 62.42
Autres produits	36 032		45 168	9 136 20.23
Total I	7 149 284		6 930 068	219 216 3.16
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises	14 831		18 716	3 886 20.76
Variation de stock				
Autres achats et charges externes	1 981 296		1 852 795	128 502 6.94
Aides financières	208 860			208 860
Impôts, taxes et versements assimilés	339 872		361 771	21 899 6.05
Salaires et traitements	3 159 031		3 000 540	158 491 5.28
Charges sociales	1 230 300		1 174 674	55 626 4.74
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	143 327		150 268	6 941 4.62
Dotations aux provisions	59 200			59 200
Reports en fonds dédiés	340 148		208 198	131 950 63.38
Autres charges	577		1 761	1 184 67.25
Total II	7 477 442		6 768 723	708 719 10.47
I - Résultat d'exploitation (I-II)	328 158		161 345	489 503 303.39

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2023	12	31/12/2022	12	Euros	%
Produits financiers						
De participation						
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé						
Autres intérêts et produits assimilés	41 984		4 243		37 741	889.51
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total III	41 984		4 243		37 741	889.51
Charges financières						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions						
Intérêts et charges assimilées	3 351		3 667		316	8.61
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total IV	3 351		3 667		316	8.61
2. Résultat financier (III-IV)	38 633		576		38 057	NS
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV)	289 525		161 921		451 446	278.81
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion	26 768		18 569		8 199	44.15
Sur opérations en capital	32 100		5 000		27 100	542.00
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges						
Total V	58 868		23 569		35 299	149.77
Charges exceptionnelles						
Sur opérations de gestion	881		695		186	26.69
Sur opérations en capital	21 988		1 004		20 984	NS
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	24 382		6 360		18 022	283.37
Total VI	47 251		8 059		39 192	486.29
4. Résultat exceptionnel (V-VI)	11 617		15 510		3 893	25.10
Participation des salariés aux résultats (VII)						
Impôts sur les bénéfices (VIII)	4 505		425		4 080	960.00
Total des produits (I+III+V)	7 250 136		6 957 880		292 256	4.20
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)	7 532 549		6 780 874		751 675	11.09
5. EXCEDENT OU DEFICIT	282 413		177 006		459 419	259.55
<i>dont activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée</i>						

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2018-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

OBJET SOCIAL DE L'ASSOCIATION

L'objet social de l'association tel qu'il est mentionné dans les statuts est de :

- "- Aider les enfants, adolescents et adultes atteints d'autisme et leurs familles.
- Défendre les droits à l'éducation des personnes autistes et leur place dans la vie sociale.
- Assurer la continuité d'une éducation pour enfants, adolescents et adultes avec autisme, en créant des services et foyers à orientation résolument pédagogique et éducatif, axés sur les recommandations de la haute autorité de santé et des dernières connaissances reconnues par la communauté scientifique internationale.
- Gérer ces foyers et services en veillant à la qualité permanente de l'accompagnement.
- Promouvoir l'éducation des personnes avec autisme et les ouvrir le plus possible à la vie sociale.
- Rechercher et mettre en oeuvre les moyens utiles à la promotion de l'éducation des enfants, adolescents et adultes avec autisme.
- Protéger, défendre et assister les personnes atteintes d'autisme en danger et victimes de toutes formes de maltraitance."

Les comptes combinés tiennent compte de la comptabilité de :

- L'association ENVOL ISERE AUTISME
- L'établissement EAM L'ENVOLEE à l'Isle d'Abeau
- L'établissement SESSAD ORION à la Tronche
- L'établissement SESSAD OUTRE BLEU à Rousillon.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

RESULTAT EFFECTIF

	EAM	ORION	OUTRE BLEU	GEST. LIBRE	TOTAL
Résultat comptable	- 269 309	- 52 417	18 179	21 135	- 282 413
Refinancement de déficit (-)	0	0	0	0	0
Reprise excédents (+)	0	151 700	76 324	0	228 024
Autres (+) ou (-)	70 793	1 383	6 861	0	79 037
Résultat effectif	- 198 516	100 666	101 364	21 135	24 649

FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE 2023

L'exercice 2023 a été marqué par un changement de périmètre des activités des structures ENVOL ISERE AUTISME :

- Sortie des GEM du périmètre de l'EAM et intégration en GESTION LIBRE,
- Sortie du dispositif PCPE du périmètre de l'EAM et intégration dans le SESSAD OUTRE BLEU.

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE

Une contribution volontaire en nature est l'acte par lequel une personne physique ou morale apporte à une entité un travail, des biens ou des services à titre gratuit. Ceci correspond à :

- Des contributions en travail : bénévolat, mises à disposition de personnes;
- Des contributions en biens : dons en nature redistribués ou consommés en l'état;
- Des contributions en services : mises à disposition de locaux ou de matériel, prêt à usage, fourniture gratuite de services.

L'association a décidé de ne pas comptabiliser de contributions volontaires en nature au regard de leur caractère non significatif.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	19 590		1 710
TOTAL			
Terrains	13 800		
Installations générales agencements aménagements des constructions	401 803		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	194 349		47 927
Installations générales agencements aménagements divers	259 098		12 441
Matériel de transport	506 569		122 280
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	252 811		72 650
TOTAL	1 628 430		255 298
Autres participations	168		
Prêts, autres immobilisations financières	23 736		
TOTAL	23 904		
TOTAL GENERAL	1 671 923		257 008

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles		8 555	12 745	12 745
TOTAL				
Terrains			13 800	13 800
Installations générales agencements aménagements constr.			401 803	401 803
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		44 665	197 611	197 611
Installations générales agencements aménagements divers		1 285	270 255	270 255
Matériel de transport		150 717	478 132	478 132
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		57 779	267 683	267 683
TOTAL		254 446	1 629 283	1 629 283
Autres participations			168	168
Prêts, autres immobilisations financières			23 736	23 736
TOTAL			23 904	23 904
TOTAL GENERAL		263 001	1 665 931	1 665 931

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	17 824	833	8 555	10 103
TOTAL				
Installations générales agencements aménagements constr.	98 872	18 887		117 759
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	167 134	29 652	25 255	171 531
Installations générales agencements aménagements divers	160 078	21 702	815	180 965
Matériel de transport	281 352	94 217	68 703	306 866
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	185 327	48 246	38 175	195 398
TOTAL	892 763	212 705	132 949	972 519
TOTAL GENERAL	910 587	213 538	141 504	982 622

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	833				
Instal.générales agenc.aménag.constr.	18 887				
Instal.techniques matériel outillage indus.	29 652				
Instal.générales agenc.aménag.divers	21 702				
Matériel de transport	94 217				
Matériel de bureau informatique mobilier	48 246				
TOTAL	212 705				
TOTAL GENERAL	213 538				

Tableau de variation des fonds propres

ANC 2018-06 : Art. 431-5

VARIATION DES FONDS PROPRES	A l'ouverture	Affectation du résultats	Augmentation	Diminution ou consommation	A la clôture
Réserves	975 812		24 133		999 945
Report à nouveau	200-	177 006	71 866		248 672
Excédent ou déficit de l'exercice	177 006	177 006-		282 413	282 413-
Situation nette	1 152 618		95 999	282 413	966 205
Subventions d'investissement			24 679		24 679
Provisions réglementées	93 455		24 382		117 837
TOTAL I	1 246 073		145 060	282 413	1 108 721

Tableau de variation des fonds dédiés

ANC 2018-06 : Art. 431-6

Une information relative aux fonds dédiés est donnée dans l'annexe par projet ou catégorie de projet selon les rubriques figurant dans le tableau ci-après :

VARIATION DES FONDS DEDES	A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	REPORTS	UTILISATIONS		TRANSFERTS	A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	
			Montant global	Dont remboursements		Montant global	Dont fonds dédiés *
Subventions d'exploitation	896 239	102 144	107 497			890 885	890 885
FONDS DEDES SUBV FONCT	867 759		86 647			781 111	781 111
FONDS DEDES SUBV GP	28 480		20 850			7 630	7 630
FONDS DED CNR INV PCPE		1 382				1 382	1 382
FONDS DEDES CNR		100 762				100 762	100 762
Contributions financières d'autres organismes	48 576	201 616	18 921			202 695	202 695
FONDS DEDES SUBV ORANGE	575	575				575	575
FONDS DED SESSAD ORANGE	28 001	28 001				28 001	28 001
FONDS DED SUDV ORANGE 22	20 000		18 921			1 079	1 079
FONDS DEDES CONV CCAH		173 040				173 040	173 040
Ressources liées à la générosité du public	157 667	157 667				157 667	157 667
FONDS DEDES DONS FAM	140 201	140 201				140 201	140 201
FONDS DEDES DONS SESSAD	17 466	17 466				17 466	17 466
TOTAL	1 102 482	461 427	126 418			1 251 247	1 251 247

* correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Etat des provisions

Provisions réglementées	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions réglementées	93 455	25 386	1 004		117 837
TOTAL	93 455	25 386	1 004		117 837

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Litiges	14 977	32 408	6 000		41 385
Pensions et obligations similaires	116 321	87 225	61 893		141 653
TOTAL	131 299	119 633	67 893		183 038
TOTAL GENERAL	224 754	145 019	68 897		300 875
Dont dotations et reprises d'exploitation exceptionnelles		232 240	7 177		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	23 736	23 736	
Autres créances clients	1 437	1 437	
Personnel et comptes rattachés	925	925	
Débiteurs divers	36 164	36 164	
Charges constatées d'avance	7 226	7 226	
TOTAL	69 487	69 487	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	1 797	1 797		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	211 551	12 876	53 533	145 142
Emprunts et dettes financières divers	111 487	16 826	54 092	40 569
Fournisseurs et comptes rattachés	171 142	171 142		
Personnel et comptes rattachés	256 672	256 672		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	297 377	297 377		
Impôts sur les bénéfices	4 841	4 841		
Autres impôts taxes et assimilés	76 635	76 635		
Autres dettes	166 852	166 852		
Produits constatés d'avance	210 627	210 627		
TOTAL	1 508 979	1 215 643	107 625	185 711
Emprunts remboursés en cours d'exercice	26 203			

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Titres immobilisés

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances usagers et comptes rattachés	1 437
Autres créances	24 324
Disponibilités	18 533
Total	44 293

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 797
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	27 589
Dettes fiscales et sociales	377 308
Total	406 693

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	7 226
Total	7 226
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	210 627
Total	210 627

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Rémunération des dirigeants

En application de l'article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006, relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif, le montant total des rémunérations des 3 plus importants dirigeants bénévoles ou salariés est égal à 0 euros.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement en matière de pensions et retraites

Concernant les indemnités de départ à la retraite, l'accord signé en juin 2022 au sein de l'association stipule que :

Tout salarié permanent cessant ses fonctions pour départ en retraite bénéficiera d'une indemnité de départ dont le montant sera fixé selon les conditions suivantes :

- un mois des derniers appointements, y compris les indemnités permanentes constituant des compléments de salaire, s'il totalise dix années d'ancienneté au service de la même entreprise ;
- 3 mois des derniers appointements, y compris les indemnités permanentes constituant des compléments de salaire, s'il a au moins quinze ans d'ancienneté au service de la même entreprise ;
- 6 mois des derniers appointements, y compris les indemnités permanentes constituant des compléments de salaire, s'il a au moins vingt ans d'ancienneté au service de la même entreprise.

L'engagement est comptabilisé en provision pour charges pour 141 653 €

	Dirigeants	Autres	Provisions
Pensions et indemnités assimilées			141 653
Indemnités de départ à la retraite et indemnités pour			

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Produits et charges exceptionnels

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- Produits excep. sur opér. de gestion	26 768	77100000
- Produits de cession actifs cédés	32 100	77500000
Total	58 868	
Charges exceptionnelles		
- Charges sur exercices antérieurs	881	67200000
- Valeur cession éléments actifs cédés	21 988	67500000
Total	22 869	

Transferts de charges

Nature	Montant
Transferts de charges d'exploitations	12 569
Total	12 569

BILAN 2023**ENVOL ISERE AUTISME**

REC

TYPE ACTION	Libellé	détail action	net subv 2022 & avt
REPRISE BENEF AFRIS		à dédier pour scolarité	1800

REPRISE BENEF CPAM 2021		sur 50 000€ pour 11 projets	5830
--------------------------------	--	-----------------------------	------

FORMATIONS

Eulalie/Véro M	<u>pour les parents</u>		3000
	PCM certification	session oct 2022	
	PCM recertification	session déc 2023	
	PCM certification	session nov 2023	
	PCM recertification	session déc 2022	
	des outils pour agir	11 et 25 mars 2023	
	autisme et langage	25 et 26 février 2023	
	aut. intimité et sexualité	13 et 14 janvier 2023	

Eulalie	<u>pour les bénévoles</u>	subv AG2R pour CNIA, CAA don fléché pour CNIA	
---------	---------------------------	--	--

CYCLES DE REMEDIATION

	<u>pour les jeunes</u>		
Feriel		stage ski tennis inclusif 2023	3650
Alexandra		gym adaptée cycle	2850
Alexandra		gym adaptée action dév	
Béatrice		cycle fratrie Anaïs	
Feriel		tennis inclusif 2 nv club	5618
Feriel		tennis inclusif 1 nv club	

	<u>pour les parents</u>		
Ghislaine et Marielle L		cycle parents de fratrie TSA	

SORTIES DE LOISIRS

	<u>sorties sport loisirs pour tous</u>		
Eulalie/Véro M	kayak sept 2022		908,88
	4 sorties 2023		
	credit passsport 65€		
	<u>sorties nature pour tous</u>		

Eulalie/Véro M	3 sorties 2023		
----------------	----------------	--	--

soutien juridique**EVENEMENT GRAND PUBLIC**

expo ancien musée peinture, Grenoble

journée autisme 2 avril Grenoble

soirée autisme St Martin Uriage

DETTES

DEPENSES **NET 2023**

billetterie				
subv 2023	helloasso	factures/rbt	profit/perte n	fournisseur et date
			1 800,00	

5 830,00

- 2 140,20

	<u>8576</u>	<u>13 716,20</u>	<u>- 2 140,20</u>	
		3200		MC2 AUTISME
		450		MC2 AUTISME
		3200		MC2 AUTISME
		450		MC2 AUTISME
		2500		Neuroformation 30/3/23
		1698,1		Liza Marquié 1600€ + salle m
		2218,1		Nelly Coroir 2120€+ salle mai
	3000	3000		0 rbt+facture CAApable 11 déc
	500	500		0 aide frais formation

15 159,70

	1510	2338,3	2821,7	ESF 1530€ 25/4/2023 + virt 2
		1950	900	Cariboo900€ 20/02+ 1050€ 3
1500		1500	0	Florian Baudoux mars23
3240	240	0	3 480	Labadie+conso Atypik à venir
			5618	pas démarré
2500			2500	pas démarré

	800	960	-160 €	Cecilie Rondan
--	-----	-----	--------	----------------

333,88 €

	30	461	477,88 €	CDSA
1250	100	1494	-144,00 €	CDSA
65		-65	0	
		0		

2 000,00 €

2000				
------	--	--	--	--

es factures 2023

factures 2024

facture 17/2/2023
facture 10/01/2024
facture 29/11/2023
facture 17/2/2023

airie Voiron
rie Voiron

conv signée AG2R avril 2023
don fléché Carpentier 500€

2/3/23 808,30€ remontées
0/6/23

don fléché mars 2023
5020 =630 via hello, 2510+

don fléché Dodie (partie des 5000

facture 22 nov 2023 240 14/02/2024

facture 12 juin 2023
facture 17 juillet 2023
oubli CDSA, reversé 22 nov V Mondin

gratuites Conseil départemental

Bilan contacts mails, sur les 6 téléphones et accueils permanences 2023 :

Permanences

- ✓ Contacts boîte mails et téléphone Envol Isère Autisme : 520 mails reçus+ 210 appels (Ghislaine L)
- ✓ Il faut ajouter les réponses mails après les permanences (documents, liens...)
- ✓ Grenoble : 130 appels téléphonique (souvent des entretiens longs), 32 familles reçues à la permanence (Véronique C et un relai de Véronique M)
- ✓ Saint Egrève : 20 familles reçues (Ghislaine L)
- ✓ Saint Marcellin (pas de lieu de permanence) : 28 contacts téléphoniques, 1 visio et 4 rdv physiques (café) (Florence S depuis mars et Isabelle B)
- ✓ St Laurent du Pont : 7 contacts, très peu, correspondante très peu dispo, téléphone à changer (Coralie D)
- ✓ Roussillon 107 appels, 30 familles reçues, 30 sms et 30 mails (Christelle C et Patricia V)
- ✓ L'Isle d'Abeau (tél Jacqueline C) à compléter

78% : enfants, *adolescents*

50% ado, 30% enfants

22% adultes (augmentation en 2023...)

Les motifs des demandes :

- Dossier MDPH, lien de notre site donné du tutoriel créé par envoi, explication approfondie du certificat médical, tableaux de comparaison d'autonomie, demande de PPS, recours gracieux et contentieux.
De plus en plus de femmes autistes mère ou pas ont besoin d'une très grande aide pour les dossiers MDPH.
Demande de PCH (enfants et adultes)
- De plus en plus d'enfants, adolescents et adultes sans aucune solution
- Troubles anxieux, phobie scolaire et sociale avec parfois idée suicidaire, hospitalisation, essentiellement d'ado et adultes, de plus en plus de femmes (souvent victimes d'inceste, viols) mais des hommes aussi.

- Situations problématiques aux urgences pédopsychiatrie et psy adulte du CHU pouvant entraîner des Informations préoccupantes : IP, problèmes au CHAI en particulier en hospitalisation pédopsychiatrie jeunes suicidaires rarement diagnostiqués.
- Comportements problèmes/défi intrafamilial.
- Scolarité : nombre d'heures AESH, refus d'AESH individuelle, refus d'application des aménagements du PPS lorsque celui-ci existe ou pas, déscolarisation, harcèlement...ULIS (manque majeur de places), solutions après collège...formation professionnelle, information sur le CNED réglementé...aménagements des examens et matrices.
- Difficulté pour être admis en ULIS collège et primaire
- Déscolarisations : conseils de discipline avec exclusion définitive et parfois IP (informations préoccupantes)
- Des établissements scolaires refusant de soutenir des enfants harcelés.
- Que faire après la 3^{ème}, formations professionnelles ?
- Recherches pour avoir un diagnostic enfants, ado, adultes, ainsi que des suivis avec des professionnels libéraux, de groupes d'habiletés sociales...
- Adultes recherche ESAT, appartements, foyers...
- De plus en plus de professionnels nous contactent : assistante sociale (qui viennent chercher de l'aide !!!), enseignants « que faire de cet enfant ! » après ULIS ! des médecins hospitaliers et libéraux, professionnels libéraux...
- Des familles sont en difficulté pour avoir un diagnostic, pas de moyens financiers pour avoir un bilan neuropsychiatrie (possibilité de demande d'aide exceptionnelle par la CPAM 38), certains médecins traitants refusent de valider le bilan neuropsychiatrie concluant à TSA, car seraient pas compétents.
- Des enfants en attente IME (plus de 600 en Isère en 2022), des orientations en IME parfois contre l'avis de la famille.
- Recherche travail jeune adulte, demande ESAT, recherche foyer adulte, appartement
- Familles avec adolescent(e)s en questionnement transgenre
- Information préoccupante auprès de l'ASE, venant de l'éducation nationale, ESMS enfants et adultes, assistante sociale, mère accusée et coupable...inceste.
- Activités physiques et sportives, vacances, répit.
- Des élus parfois, cherche à aider des concitoyens en difficulté
- Des professionnels d'ESMS enfants en difficulté

- Problème pour trouver un médecin (suivi, validation diagnostique, certificat médical MDPH, partenaire CPAM 38 saisine, mission accompagnement santé)
- De plus en plus de familles avec 2 ou 3 et même 4 enfants TSA, compliqué pour elles (dossiers MDPH...scolarité, tous les problèmes sont multipliés).
- Le partenariat avec notre avocate est très positif, elle gagne tous les contentieux avec la MDPH, pour les IP, elle a en 2023 réussi à faire lever 2 mesures éducatives AEMO et 1 placement.
- Des adultes en burn out professionnel, puis diagnostic TSA, renseignements sur leurs droits pour envisager temps partiel ou invalidité, demande de RQTH...
- **Beaucoup de familles sont en demande de rencontre entre familles, café parents...la 1^{ère} rencontre dans le Nord Isère le 22 novembre 2023, énorme succès, (pour info, un autre café parents a démarré dans le Voironnais en 2024).**

2 à 3 fois par an, les équipes bénévoles des permanences ont une supervision avec Nelly Coroir, psychologue spécialisée.

Lors de la supervision d'hier soir, des constats :

- La permanence de l'Isle d'Abeau va probablement, pour le moment, s'arrêter, les militants sont épuisés en particulier la charge du téléphone est particulièrement importante. En 2023, 14 militants ont assuré les permanences, en 2024, 19 : renforts à Grenoble et St Egrève
- La question est posée de faire moins de permanences dans l'année
- La conséquence sera une surcharge des réponses aux mails et téléphone de l'association, trouver des solutions, comme les liens avec le site à renforcer, préparer des réponses automatiques par type de demandes, créer le formulaire de contact avec les renseignements nécessaires des demandes sur le site...repenser le site...
- Nous compensons, avec notre savoir-faire et nos acquis d'expérience les manques des pouvoirs publics qui ont trop peu de connaissances de l'autisme. Les IP, les RAPO, les recours contentieux, les difficultés de scolarisation, d'orientations préprofessionnelles, trouver du travail montrent les réponses inadéquates...les non réponses pour, entre autres

mais pas que, les plus handicapés, avec retour plein temps dans les familles.....

- **Souhait de familles qui nous contactent de rencontres (cafés parents, paire-aidance).** Les initiatives du Nord Isère et maintenant du Voironnais sont très intéressantes, les familles en sont satisfaites. Nos amis du voironnais ont établi une charte de fonctionnement de ces rencontres, très intéressante et à partager. Besoins de formations.
- **Poursuivre et développer les ateliers, importance de travailler sur des solutions alternatives qui n'existent pas à ce jour pour tous ceux, enfants, ado et adultes sans solutions et sans perspectives**

Prochaine réunion **en présentiel** le jeudi 4 juillet à 18h30 au cabinet de Nelly à La Buisse, Pour les membres des permanences et les activités ateliers et cafés parents

Ordre du jour : rédaction de la charte des permanences.

Continuer à réfléchir sur l'organisation future de ces projets de réorganisation



ENVOL ISERE AUTISME
L'ÉQUIPÉE

Habitat Inclusif - VOIRON

LE PROJET

LES DÉMARRAGES

LES AVANCÉES ET
PERSPECTIVES

LE 24/05/2024 _ CÉCILE THOLLENT



EN QUOI CONSISTE LE PROJET DE VIE SOCIALE ET PARTAGÉE ?



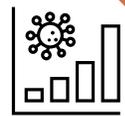
favorise le « vivre ensemble », la participation sociale et la lutte contre l'isolement des habitants



moments collectifs basés sur des activités conviviales, sportives, ludiques, culturelles

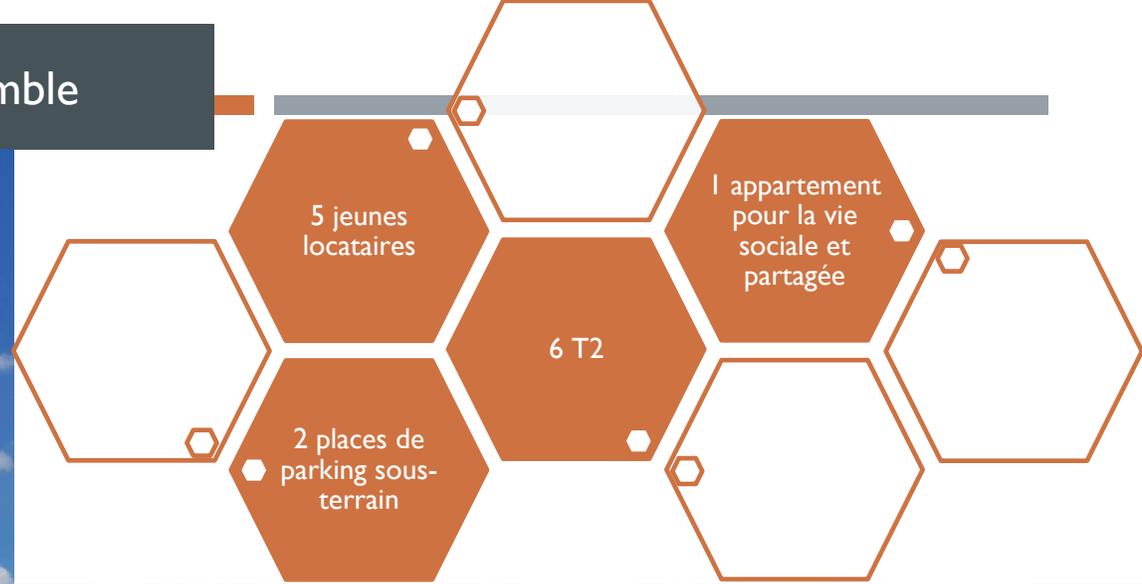


réponse adaptée aux besoins des personnes qui coïncide avec les rythmes de vie de chacun



projet en constante évolution afin de garantir des résultats à long terme.

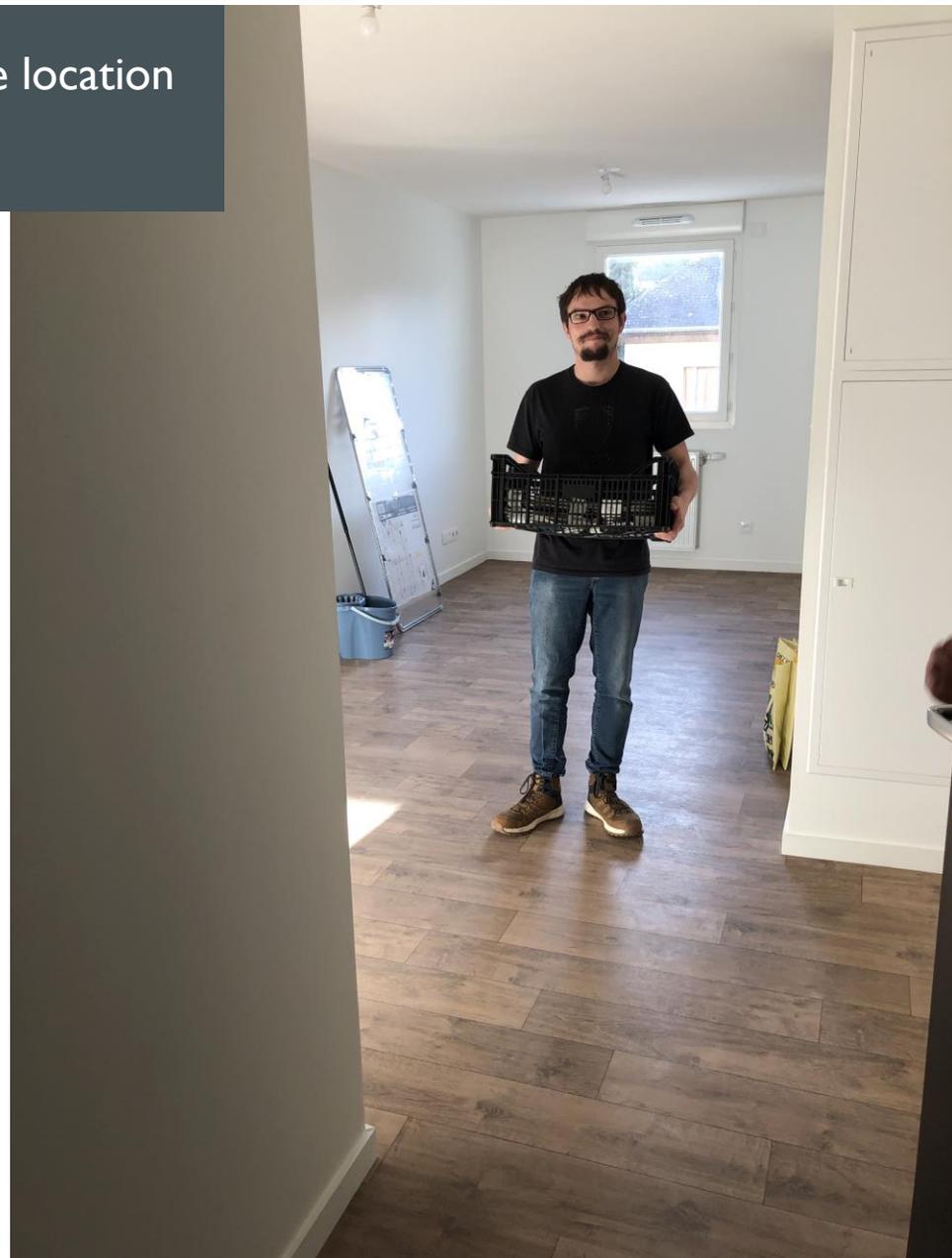
Petite vue d'ensemble



L'arrivée des locataires



Signature des contrats de location
et installation

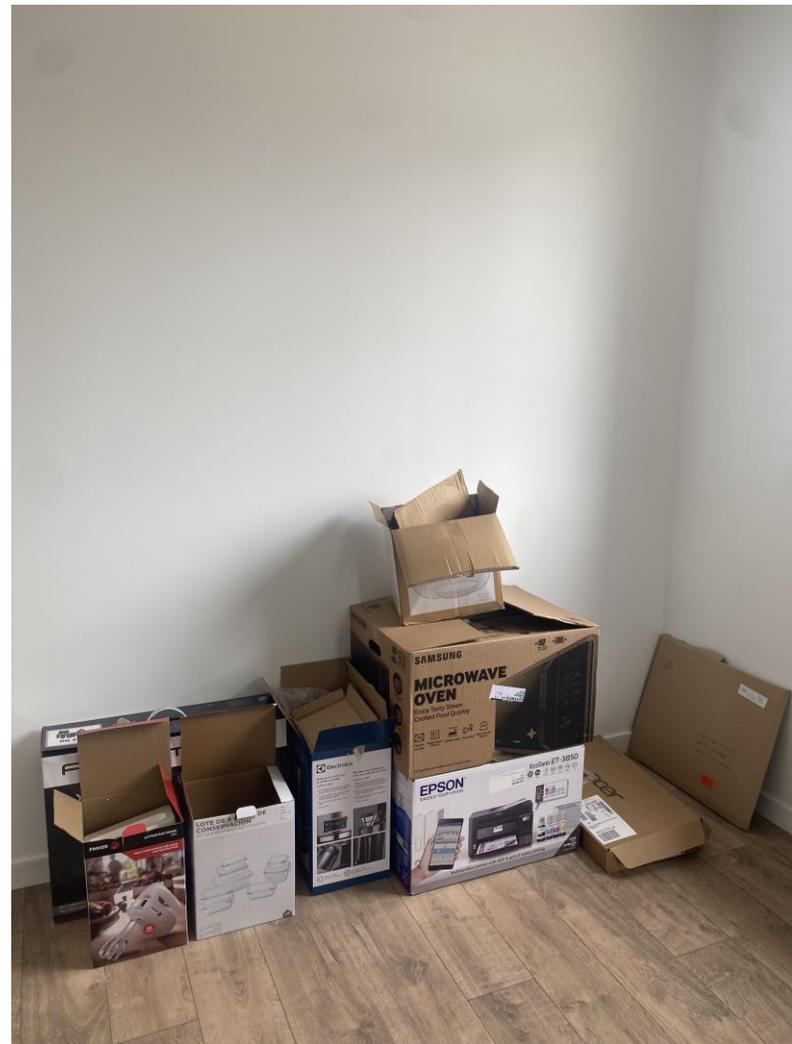




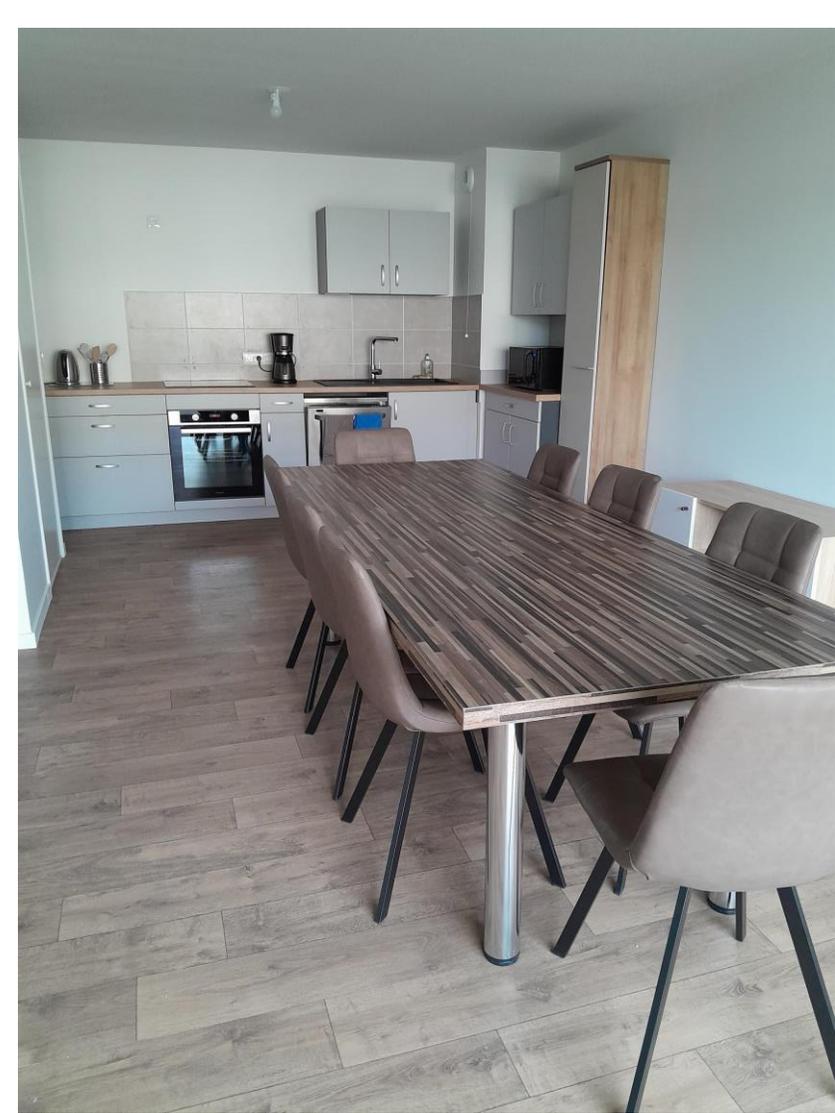
Petite visite guidée



Le T3
À mon arrivée



Quelques cartons plus tard



Le T3

LES DÉMARRAGES

Installation progressive des locataires

Finalisation de la domotique

Formation Habitat Inclusif

Formation Troubles du Spectre de l'Autisme

Recueil des besoins mis en lien avec le prestataire de services d'aide à domicile

SDH^{AL}

Groupe ActionLogement

la fée **C**onnectivité

 Familles
Solidaires

 Cassiopée
L'association d'aide à domicile

 ENVOL
ISERE
AUTISME

LES AVANCÉES ET PERSPECTIVES

Surveillance de nuit

Augmentation du temps de présence des locataires à l'équipée

Préparation de repas partagés

Mise en place d'un espace détente

Sorties loisirs de plein air





MERCI DE
VOTRE
ATTENTION

Des Questions ? Des propositions ?